

La présidente

COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS
Séance plénière de la Commission nationale du débat public

Paris le 4 mai 2022

NOUVELLES SOLLICITATIONS _____

I. DEMANDE DE CONSEILS OU AVIS METHODOLOGIQUES – ARTICLE L.121-1

- **Mise en compatibilité du PLU de la commune de GALLARGUES-LE-MONTUEUX, dans le cadre de la déclaration du projet de ZAC « Cap Gallargues » (30)** : Etienne BALLAN est désigné pour assurer une mission de conseil auprès de la commune de GALLARGUES-LE-MONTUEUX sur la concertation relative à la mise en compatibilité de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), à l'occasion du projet de ZAC « Cap Gallargues ». [Consulter la décision](#)
- **Etats généraux de la mobilité à LA REUNION (974)** : Floran AUGAGNEUR, Renée AUPETIT et Bernard VITRY sont chargés d'émettre un avis à caractère méthodologique relatif à la définition d'un dispositif de concertation du public sur la mobilité à LA REUNION, qui fait suite à une recommandation de la CNDP à l'issue du débat public sur la Nouvelle entrée ouest de Saint-Denis. [Consulter la décision](#)

II. SAISINE – ARTICLE L.121-8-I

- **Projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques à PORT-JEROME-SUR-SEINE (76)** : la CNDP décide d'organiser une concertation préalable. Isabelle JARRY et Jean-Louis LAURE sont désignés garante et garant de la concertation préalable sur ce projet. [Consulter la décision](#)

MISSIONS EN COURS _____

I. DEBAT PUBLIC

- **Projet de construction de deux réacteurs nucléaires « EPR2 » sur le site de Penly, dans le cadre de la proposition de programme de nouveaux réacteurs nucléaires en France d'EDF (16)** : Sont désignés comme membres de la Commission particulière de ce débat public Jean-Pierre BOMPARD, Jean-Pierre CARRETON, Sabine GIRARD, Maël GOUMRI, Nicole KLEIN, Dominique PACORY, Juliette ROHDE.
- [Consulter la décision](#)

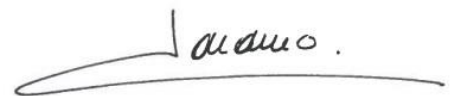
II. PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de ligne nouvelle de métro du centre-ville de Lyon vers Alaiï (69) : Jacques FINETTI est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique de ce projet, en remplacement de Claire MORAND qui a annoncé ne pouvoir poursuivre, pour raisons personnelles, sa mission de garante sur ce projet après le 31 mai.

[Consulter la décision](#)

III. QUESTIONS DIVERSES

- **Audition du Conseil National de l'Alimentation : présentation de la mission de conseil sur la précarité alimentaire par le CNA et par un participant du panel citoyen :** présentation est faite de la mission de conseil de la CNDP au Conseil national de l'alimentation (CNA) menée depuis 2018 pour lui permettre de mener à bien sa mission d'organisation de débats citoyens sur l'alimentation. La présentation a plus spécifiquement porté sur le dispositif de concertation relatif à la précarité alimentaire et les modalités d'association des personnes concernées.



Chantal JOUANNO